



Editorial de Pierre Bédier

Président du Conseil départemental des Yvelines et Président de Seine-et-Yvelines Numérique

Grâce à notre ambitieux projet « Très haut débit », toutes les communes yvelinoises sont désormais connectées à la fibre. Cet engagement, pris par le Département en 2015, n'a pu être tenu que grâce au professionnalisme des équipes de Seine-et-Yvelines Numérique et aux opérateurs privés, qui ont su mener à bien cette mission malgré le contexte sanitaire difficile. Collectivement, nous avons réalisé la première opération de construction de réseau Très Haut Débit en territoire rural sans aucun investissement public. Cette innovation yvelinoise fait économiser 100 millions d'euros à la collectivité publique, ce qui témoigne une fois encore de notre effort de sobriété et de rigueur dans la gestion des finances publiques.

Parallèlement au déploiement de la fibre sur le Département, un outil essentiel à l'attractivité du territoire au présent, Seine-et-Yvelines Numérique prépare l'avenir et investit massivement dans le champ des usages du numérique. Le syndicat a développé une expertise reconnue sur le numérique éducatif. Cette offre de services est construite à destination des collèges mais aussi du bloc communal, que nous souhaitons accompagner dans ces investissements lourds et techniques.

Demain, avec Seine-et-Yvelines Numérique, nous irons encore plus loin en matière de solidarité territoriale. Sur des sujets majeurs comme le véhicule électrique ou la vidéoprotection, nombre de communes ne peuvent matériellement pas s'engager seules. Le syndicat est ainsi une ressource autant qu'un partenaire prêt à les aider. Nous veillerons aussi à ne pas faire du numérique un outil qui exclut en ayant une vigilance particulière à destination des enfants en primaire et des personnes éloignées des nouvelles technologies. Pour elles, nous lancerons dès septembre prochain un « pass numérique » qui leur permettra de suivre des formations gratuitement auprès d'associations spécialisées. Pour un numérique utile à tous !






Editorial de Georges Siffredi

Président du Conseil départemental des Hauts-de-Seine

Entérinée le 21 novembre 2019, l'adhésion du Département des Hauts-de-Seine à Seine-et-Yvelines Numérique présente de forts enjeux pour notre collectivité qui rejoint désormais le premier opérateur interdépartemental à la disposition des collectivités dans le domaine du numérique, embrassant un territoire de plus de 3 millions d'habitants.

Les besoins numériques du territoire pourront ainsi être totalement couverts. Les études, les solutions ainsi que l'expertise nécessaires à la conduite des projets numériques des deux Départements dans des domaines tels que l'aménagement numérique du territoire, le numérique éducatif, la solidarité, ou encore la vidéoprotection seront à terme mutualisées, permettant ainsi de proposer des services plus performants à nos usagers et de générer des économies d'échelle.



En cette année de crise sanitaire inédite, Seine-et-Yvelines Numérique a d'ores et déjà su démontrer son efficacité au service de la solidarité dans les Hauts-de-Seine et les Yvelines. 1 200 enfants confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance ont été dotés de tablettes numériques afin de leur donner les moyens de suivre l'école à distance. Parallèlement, 400 résidents en EHPAD ont pu maintenir le lien avec leur famille grâce aux applications de visioconférence.

Avec la montée en puissance du digital et des objets connectés, les collectivités territoriales ont plus que jamais intérêt à mettre en commun leurs ressources pour démultiplier leurs capacités d'investissement et tirer le meilleur parti des nouvelles technologies au service des habitants.